

Numéro spécial

Elections internes à la CA académique du 13 au 31 mai 2013

Du 13 au 31 mai : ça vote au SNES !

Élire au suffrage direct les responsables du syndicat est une qualité singulière du SNES et de la FSU que peu d'autres organisations syndicales offrent à leurs adhérents. Du 13 au 31 mai, tous les syndiqués du SNES en Bretagne sont appelés à participer à l'élection de la CA (commission administrative) Académique qui lors de sa première convocation le 2 juillet élira en son sein le nouveau secrétariat académique pour deux ans. Deux listes se présentent à vos suffrages, Unité et Action et École Émancipée : deux des tendances qui fondent l'identité du SNES et des syndicats de la FSU. Deux tendances qui dans l'académie se retrouvent sur nombre de sujets mais avec des différences d'analyse ou d'approche qui sont exposées dans les textes d'orientation.

Participez à cette élection,

- ✓ pour faire vivre le débat d'idées entre les tendances,
- ✓ pour prendre part à la vie démocratique du SNES,
- ✓ pour donner votre avis sur les orientations de votre syndicat,
- ✓ pour encourager le travail militant et le renouvellement des équipes,
- ✓ pour veiller à la légitimité de vos représentants.

Alors du 13 au 31 mai : votez !

Gwénaél LE PAIH
16 avril 2013



Rapport d'activité 2011-2013

Le SNES, porte-voix de la profession

Non remplacement d'un fonctionnaire sur deux, retraites, gel des salaires, journée de carence, casse de la formation initiale, projet de décret sur l'évaluation par le seul chef d'établissement, propos vexatoires sur les fonctionnaires, expulsions de jeunes mineurs sans papiers... les luttes sociales et syndicales dans la Fonction Publique et l'Éducation Nationale n'ont vraiment pas faibli au cours des années Sarkozy. Cela n'a pas échappé d'ailleurs au candidat Hollande qui a fait de l'École une priorité de sa campagne. Défendant un plan d'urgence pour la rentrée 2012, le S3 a proposé en juin 2012 aux collègues de l'Académie de s'exprimer avec des fiches revendicatives et a poursuivi cette large campagne de consultation dans le cadre national des États Généraux du second degré en octobre 2012. Parce que la profession n'a pas été associée par le ministre aux débats sur le projet de loi, le

Au plus près des établissements

Le S3 a multiplié les interventions auprès des autorités académiques pour mettre un coup d'arrêt à certaines méthodes brutales de "management". Le dialogue social, mis en avant par le ministre, est loin d'être une réalité dans tous les établissements de l'académie. Dans les instances paritaires, nous avons dénoncé le manque de démocratie locale, entre autres lors des CA, et pointé les établissements concernés. Le Recteur et les DASEN (ex-IA) ont reconnu que le refus de porter à la connaissance des élus du CA les éléments de préparation de rentrée (dont la DGH) n'était pas "la doctrine académique" et des chefs d'établissement ont été rappelés à l'ordre. Par le suivi ininterrompu de la préparation de rentrée, du CA aux

Avec la FSU-Bretagne

L'académie de Rennes connaît une forte progression de ses effectifs scolaires et après des années de destruction d'emplois, les moyens nouveaux accordés pour la rentrée 2013 seront entièrement absorbés par la hausse des effectifs. Ces derniers mois, comme l'ont fait les S2 avec les conseils généraux, le S3 a rencontré - le plus souvent avec la FSU - les élus de la Région pour rappeler les demandes d'investissement dans les lycées (Ppi) et la nécessité de programmer des extensions et des constructions de nouveaux établissements. La carte des formations professionnelles et technologiques, l'avenir des CIO dans la nouvelle étape de décentralisation, les

Pour développer notre syndicalisme de métier

Le S3 a poursuivi sa politique de formation syndicale auprès du plus grand nombre de collègues, pour aborder tout à la fois les grandes thématiques qui traversent nos métiers (les nouveaux adolescents par exemple), les programmes disciplinaires, des dossiers plus catégoriels (TZR, COPsy, CPE, non titulaires...) et la formation des militants. Le secrétariat académique a par ailleurs animé de nombreuses heures d'informations syndicales et des conseils syndicaux, toujours avec la volonté d'écouter les collègues, d'appréhender au mieux leurs attentes ou difficultés professionnelles pour ajuster les revendications

S3 a fait le choix d'investir les réunions académiques pour la refondation afin de défendre le projet éducatif de la FSU avec un second degré cohérent et ambitieux. Depuis, la loi a été votée dans la plus grande indifférence. Aucune mesure salariale, aucun allègement des effectifs et de la charge de travail ne sont programmés. Le S3 et les S2 se sont chargés de la mobilisation et de l'organisation des déplacements pour entraîner les collègues dans la manifestation nationale de la FSU le 6 avril 2013 à Paris. Certes, la participation est restée décevante, mais cette action a tout de même eu la vigueur attendue pour affirmer la détermination de nos professions afin d'obtenir une véritable refondation de l'École qui ne pourra pas se faire sans des personnels valorisés et libérés de tout autoritarisme local.

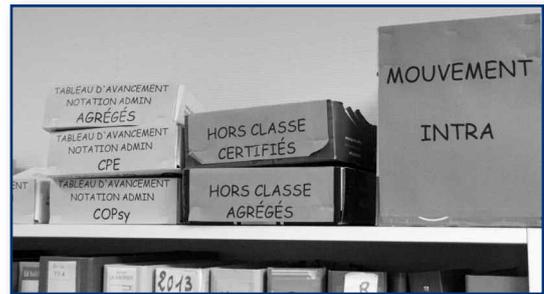
CTSD (comité technique spécifique départemental) et CTA (comité technique académique), les S2 et le S3 ont obtenu des annulations de compléments de service ou de suppressions de poste, des créations de postes définitifs ou provisoires, notamment par l'annulation d'heures supplémentaires (60 emplois en équivalent temps plein à la rentrée 2012). La rentrée 2013, avec la confirmation de nouveaux recrutements, nous donne des arguments supplémentaires pour obtenir de nouvelles implantations de moyens, tout en étant force de propositions dans les débats paritaires avec le Recteur pour définir les compensations légitimes pour les tuteurs, TZR et Contractuels qui auront à assurer la cohésion du dispositif.

poursuites d'étude en post-bac et la création de l'ESPE (École Supérieure du Professorat et de l'Éducation) ont été l'objet de nombreuses actions entreprises avec les syndicats de la FSU (Snuipp, Snuep, Snep, Snesup). La campagne pour les élections professionnelles de 2011 a montré la cohésion de la FSU Bretagne et sa capacité à parler d'une même voix, notamment au CTA où nous sommes majoritaires. Pour le Snes académique, le projet éducatif de la FSU doit maintenant être mieux approfondi, c'est le sens des échanges académiques que nous développons particulièrement avec le Snuipp, dans le cadre du CFR (conseil fédéral régional).

de notre syndicat. Ces dernières années, l'enjeu de la syndicalisation est devenu plus déterminant pour notre action et notre influence. C'est pourquoi le S3 s'est engagé dans des campagnes ciblées et a réussi à motiver de nouveaux adhérents. C'est aussi la permanence de l'accueil au S3 par des militants, la plupart élus du personnel, que nous avons privilégiée afin d'apporter l'aide et l'écoute nécessaire à tous les collègues dans les étapes essentielles de leur carrière (mutation, promotion, retraite, ...).

Le secteur emploi a confirmé ces deux dernières années son rôle de pierre angulaire dans l'organisation du S3. Son action a probablement sa part dans le succès du SNES aux dernières élections professionnelles. Il est en effet le lieu où de nombreux collègues entrent en contact avec le SNES et ses militants assurent tout au long de la semaine la permanence pour répondre aux questions les plus élémentaires comme pour instruire les dossiers les plus complexes. L'efficacité de notre travail et de nos interventions auprès de l'administration est reconnue tant par les nombreux collègues qui nous sollicitent que par les personnels du rectorat qui voient en nos militants des interlocuteurs sérieux et fiables. De même, le rôle joué par nos élus en CAPA est déterminant. Les élus du SNES sont la plupart du temps les seuls à établir clairement le lien entre aspects techniques et contexte politique, entre la défense de situations individuelles et d'intérêts collectifs. Le travail de nos élus s'appuie toujours sur le travail effectué en amont par les militants du s3, avec le concours des s1 et s2.

Certes, d'un dossier à l'autre, il reste encore des avancées à obtenir : on voit encore trop de collègues (TZR ou titulaire d'un poste fixe) dont l'affectation ne peut pas être améliorée en dépit de nos interventions, dont le départ en retraite se fera sans qu'ils aient pu bénéficier de la hors-classe ou dont le chef d'établissement fait preuve d'un autoritarisme excessif. La situation des non titulaires est aussi une préoccupation majeure du secteur emploi. Ces quelques exemples montrent à quel point notre champ d'intervention est vaste mais en aucun cas cela ne pourrait entamer la détermination des militants à aider, défendre ou représenter les collègues.



Métier

Formation initiale

Le dogme « enseigner s'apprend exclusivement sur le terrain en appliquant les bonnes pratiques » et celui de la diminution des dépenses publiques ont conduit à la réforme de la formation des maîtres, voilà quatre ans, et ils ont continué de sévir ces deux dernières années.

À la rentrée 2011, les stagiaires ont été pour la deuxième année affectés à temps plein avec une formation imposée en plus du service et réduite à quelques journées. L'action de la section académique auprès du rectorat et de l'opinion publique pour faire entendre la souffrance de nos collègues débutants a conduit le rectorat à proposer un allègement et un aménagement du dispositif les premières semaines de l'année. Les mesures d'urgences prises par le Ministre Peillon à la rentrée 2012, à savoir 3 heures de décharge pour les enseignants et 6 h pour les CPE, n'ont pas été à la hauteur de ce que nous avons revendiqué (c'est-à-dire un demi service maximum devant élèves en attendant un retour au tiers de service devant élèves).

Dans ce contexte, et avec des lieux de formation désormais éclatés, les possibilités d'échanges avec nos jeunes collègues sont devenues moindres et se sont resserrées sur des temps forts : conseils pour les mutations en juillet, accueil syndical avant la rentrée lors de la journée d'invitation des collègues par l'administration rectorale, stage d'information au mois de novembre, publications spéci-

ques, permanences téléphoniques. Notre action syndicale a permis d'améliorer un peu le calendrier et le contenu de la formation : un calendrier plus adapté aux besoins des stagiaires et un contenu davantage centré sur la didactique de la discipline et l'aide à la gestion de classe.

Parallèlement, la section académique agit pour que les mesures prises par le gouvernement pour pallier la crise du recrutement (qui ne sont pas les pré-recrutements que nous souhaitons) se déclinent dans les meilleures conditions possibles : activités limitées et sous contrôle du tuteur pour les EAP, service réduit au maximum pour les étudiants contractuels admissibles du concours exceptionnel, tuteurs déchargés pour accueillir tous ces jeunes dans les établissements.

Concernant la rénovation de la formation des maîtres, nous demandons dans les instances et groupes de travail, la création d'une structure spécifique académique, véritable composante universitaire, avec des moyens réels pour fonctionner et intégrant les anciens personnels de l'IUFM. Cette structure devrait mettre en place des équipes de recherches en son sein pour promouvoir un modèle de formation articulant formation scientifique et professionnelle. La représentation des personnels et usagers devrait y être assurée.

Le rapport d'activité a été rédigé par le secrétariat académique, le Trésorier et les responsables de catégories.

Sommaire

- p 2 : Rapport d'activité
- p 3 : Emploi et métier
- p 4 : Métier suite
- p 5 et 6 : Activité des différentes catégories
- p 7 : Bilan financier
- p 8 et 9 : Unité & Action
- p 10 et 11 : École Émancipée
- p 12 : Modalités de vote

Lycée

Sur toute la période, le SNES a agi pour s'opposer aux effets délétères de la réforme Chatel et au management local qu'elle impose. Les militants et les élus du SNES dans les C.A. ont combattu les regroupements abusifs, les décisions imposées brutalement pour l'organisation de l'AP, les réunions chronophages, etc. Les interventions du SNES académique et les mobilisations locales ont permis de maintenir la pratique établie dans l'académie en matière d'heures statutaires. Dans les disciplines et les filières les plus exposées aux mesures Chatel, le SNES académique a agi pour informer et mobiliser la profession. En Histoire Géographie, nous avons très tôt alerté les collègues sur les problèmes engendrés par la mise en place des nouveaux programmes à la rentrée 2011. Nous avons combattu fermement la suppression de l'Histoire-Géographie en Terminale S et réclamé le retour à un enseignement de mathématiques en série L. À l'automne 2011, une enquête a été lancée auprès des collègues d'Histoire-Géographie de l'académie pour bâtir l'action collective (pétitions, adresse aux IPR, et audience en février 2012). Un stage académique en sep-

Collège

Le SNES académique a cherché à renforcer son action en direction des collèges qui ont été en première ligne des suppressions de postes et des réformes (LPC, Hida, Eclair...) depuis quelques années. Si leur mise en œuvre a pris des formes variées dans les collèges de l'académie, la pression démographique, dans un contexte de suppression de postes, a conduit à une dégradation continue des conditions de travail.

Le SNES académique, par sa politique de stages destinés particulièrement aux enseignants de collège (Histoire des arts, collège, compétences...), a développé des espaces d'échange et de réflexion pour lutter notamment contre l'isolement des collègues, informer sur les enjeux

Voie Technologique

Le SNES s'est engagé pour que le rectorat prenne au plus vite la mesure des problèmes, pour les collègues et les enseignements technologiques, mais aussi des enjeux pour l'avenir des jeunes. Au plan local et académique, le SNES est intervenu dès avril 2011 pour dénoncer la limitation de l'accès à la filière Santé-Social et aussi mettre en garde sur les effets de la réforme de la série ST2S. Aujourd'hui, c'est sur la réforme des Baccalauréats STMG que le SNES attire l'attention.

Face à la réforme de STI2D, le SNES Bretagne a mené de front la contestation de la réforme, la réflexion (colloque « mutations de l'industrie et formations technologiques », avec la FSU, le 01/12/2011), et le travail de

tembre 2011 a ouvert la réflexion sur les nouveaux programmes. En Langues vivantes, laboratoire de toutes les déréglementations, la résistance collective s'est également organisée autour du SNES : pétition commune avec l'APLV, demande de report de l'épreuve de Compréhension Orale (C.O.) adressée au recteur, motions dans les C.A, intervention Intersyndicale au CTA du 22 janvier 2013, suivie d'une audience avec le recteur. La manifestation nationale du 6 avril dernier a donné une visibilité particulière aux Langues vivantes. Même si des dérives ont eu lieu localement, notre action a permis de cadrer davantage les épreuves de C.O. pour assurer l'égalité de traitement des candidats.

En plus de la pénurie de moyens, notre académie souffre de l'insuffisance des capacités d'accueil dans les établissements publics, alors que la Bretagne connaît un dynamisme démographique considérable. Dénonçant régulièrement les refus d'inscriptions dans les lycées publics, le SNES agit auprès de la Région pour un programme de construction capable de répondre au choix massif des familles pour le service public d'Éducation.

des réformes et trouver ensemble des perspectives.

Le SNES a continué son programme de visites d'établissement, il s'est rendu notamment dans les collèges de l'académie typés ECLAIR ou engagés dans l'expérimentation « École du socle » pour aller à la rencontre des collègues.

À l'heure où la loi de refondation cherche, sous couvert de favoriser le lien CM2-6ème, à forcer le rapprochement entre école et collège pour mettre en place de la bivalence ou des échanges de service, le SNES rappelle son attachement à l'unité du 2nd degré et sera vigilant, dans l'académie à l'égard de toute expérimentation.

conviction auprès du rectorat comme de la Région. C'est en suivant ce dossier pied à pied depuis l'automne 2010 que nous avons pu arracher un moratoire de 3 ans sur les suppressions de postes. Même si la mobilisation des collègues a été parfois difficile, nous n'avons cessé d'organiser l'action collective : présence visible des STI dans la manifestation régionale de février 2011, audience des établissements, propositions de réponse collective au courrier du rectorat sur le changement de discipline, etc. L'action doit continuer, car la voie techno, dans sa diversité est un élément central pour la démocratisation de l'accès aux diplômes et à l'enseignement supérieur.

École Émancipée n'a rédigé aucune critique au rapport d'activité présenté par le secrétariat académique sortant, dont les membres sont tous Unité et Action, tendance majoritaire dans l'académie.

L'activité des différentes catégories

Les CPE

Les CPE du SNES-FSU assurent une permanence hebdomadaire le jeudi à la section académique. Nous y prenons en charge le suivi des situations individuelles des collègues CPE. Nous siégeons au sein de toutes les instances paritaires pour assurer une équité dans le traitement du déroulement des carrières..

Lors des GT « moyens éducation », nous défendons auprès des DASEN les situations des vies scolaires des établissements. Nous représentons également l'académie dans les réunions nationales du SNES où nous contribuons aux réflexions sur le métier. Pour les élus CPE, en plus de la défense des droits des collègues et

du respect de l'équité, notre participation aux CAPA donne souvent lieu à de vifs échanges avec l'administration sur l'identité professionnelle de la catégorie. Dernier exemple en date : l'expérimentation des 3C. Le SNES s'oppose à ce projet qui met en cause les missions des personnels en redéfinissant les frontières entre les métiers. Nous sommes intervenus à plusieurs reprises auprès du Recteur (courrier, audience SNES-FSU, CTA) pour dénoncer la teneur de ce projet et la manière dont il a été présenté. La défense du métier reste notre priorité.

COPsy

Au SNES, les élus COPsy accompagnent les collègues dans leur métier et dans l'évolution de leur carrière. Nous sommes présents lors des commissions paritaires académiques où nous défendons leurs droits. Après chaque CAPA, nous les tenons informés de leur situation individuelle et nous adressons systématiquement un compte rendu aux CIO et aux collègues.

Une permanence le lundi après-midi permet de répondre aux questions rapidement et de travailler collectivement avec les collègues des autres catégories. Le SNES, lieu d'analyse et de ressources contribue à la formation des collègues par le biais de stages catégoriels ou organisés par l'observatoire. Les échanges et les débats collectifs participent à la réflexion sur l'Ecole que nous revendiquons.

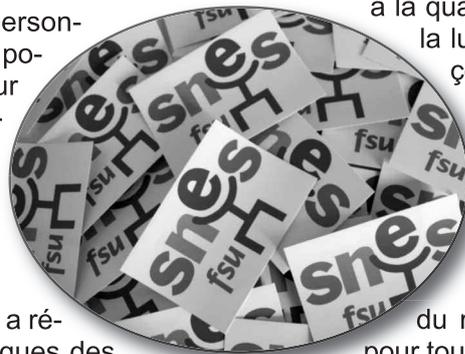
Outre la défense de la catégorie et des personnels, nous restons toujours vigilants sur les politiques éducatives et particulièrement sur l'orientation. La politique menée actuellement avec la loi de décentralisation est une

réelle menace pour l'avenir des CIO, des missions des COPsy et des DCIO. Des conventions Etat/Région avec des modalités de pilotage différentes ne feront que fragiliser le réseau des CIO et les missions des personnels. Cette volonté de passage en force contre la volonté des personnels et contre l'intérêt des élèves peut conduire, sous l'effet conjugué des conventions locales et de l'insuffisance des moyens, à repousser l'intervention des COPsy et des DCIO aux marges du système éducatif et les contraindre à davantage de polyvalence.

La mise en œuvre du Service Public d'Orientation et la formation tout au long de la vie réduisent les ambitions éducatives. Le SNES s'efforce au contraire de promouvoir l'École porteuse des valeurs d'égalité, d'émancipation, de tolérance, ambitieuse pour la formation et l'accès à la qualification de tous. Il faut poursuivre la lutte ! C'est ce que nous nous efforçons de faire au quotidien mais aussi lors des audiences académiques ou régionales.

TZR

Au cours des deux dernières années, le S3 a répondu aux demandes et questions spécifiques des collègues TZR par un suivi individualisé, lors des permanences téléphoniques ou par courriel. Ce suivi a porté tant sur des soucis d'affectations que sur la question des frais de route ou des indemnités. L'application DT Ulysse pour le paiement des frais de déplacements, qui s'est imposée sur le chemin du TZR, a dû être "apprivoisée", et les militants du S3 continuent encore aujourd'hui de délivrer des informations et d'aider à la constitution du dossier ou à l'utilisation de la plateforme... Un travail au service de tous puisque les collègues affectés en service partagé ont pu également en bénéficier. La mise en place concrète d'une nouvelle circulaire sur les frais de déplacement/ISSR est toujours une revendication pleine et entière du secteur TZR, avec comme première avancée la prise en compte dans certains cas des frais de repas (parfois avec effet rétroactif). Nous continuons d'exiger



du rectorat qu'il règle une bonne fois pour toute et de la façon la plus favorable le cas des collègues dont les suppléances sur un même poste s'enchaînent depuis la rentrée, sans percevoir ni ISSR ni frais de déplacement. Des interventions régulières auprès du rectorat ont permis de régulariser un certain nombre de situations (affectations délicates compte tenu de la situation du collègue, paiement d'HSE, d'HSA, affectation sur discipline «connexe»...). Alors que le GT de juillet 2013 sera supprimé dans d'autres académies, son maintien dans l'académie est un acquis essentiel. Il permettra à vos élus d'intervenir sur des affectations qui s'annoncent particulièrement délicates au vu des conditions de rentrée qui se profilent (service partagé, suppléance au lieu d'AFA, hors zone).

Non-titulaires

Le secteur non titulaires assure le suivi des Commissions Consultatives Paritaires (CCP), l'instance administrative de gestion des contractuels et Maîtres auxiliaires de l'académie. Depuis les dernières élections professionnelles (Octobre 2011) la FSU (SNES-SNEP et SNUEP) dispose de trois sièges sur les quatre qui étaient à pourvoir. La CCP se réunit au moins deux fois par an pour traiter des questions d'avancement des maîtres-auxiliaires, des licenciements et des situations de collègues en difficulté. Tous les ans, les élus FSU qui siègent en commission, forts de leur représentativité, évitent à des collègues d'être injustement mis à l'écart. Ils ont à cœur de se saisir de cette instance pour faire valoir les droits de chacun et obtenir des avancées les concernant.

L'activité du secteur, c'est aussi un contact permanent avec les collègues via l'organisation de conseils syndicaux (septembre 2011 et février 2013) réunissant de nombreux participants et les informant des conditions d'accès au plan de résorption de la précarité, de réunions dans chaque département (février 2011 et juin 2012), des envois de fiches syndicales pour préparer les affectations du mois de juillet. Le SNES académique est très impliqué dans la défense des non titulaires, et demande régulièrement des audiences auprès du recteur afin de faire évoluer les conditions de travail et d'affectation. Ces deux dernières années, le SNES a été à l'initiative de la tenue de Groupes de Travail au rectorat concernant le suivi de la mise en place du dispositif de titularisation et de Cdisation. Lors du premier groupe de travail de mai 2012, le SNES a ainsi contesté la liste d'ayants droit au CDI proposée par le rectorat et obtenu que des collègues soient intégrés au dispositif et bénéficient de cette mesure. Sans notre intervention, ce sont plus de vingt contractuels qui auraient été injustement « oubliés ». Le SNES académique continuera le travail amorcé ces dernières années, en se battant aux côtés des non titulaires et pour leur défense.

Observatoire des programmes et des pratiques

Le SNES Bretagne a continué ces deux dernières années la tâche entreprise depuis plus de dix ans afin d'informer et de former les collègues de l'académie. Ceux-ci sont de plus en plus demandeurs des stages organisés par le SNES Bretagne car ils leur permettent de se former grâce à des interventions de chercheurs ou de spécialistes, d'échanger sans aucune crainte et de prendre un peu de recul par rapport à leur quotidien de plus en plus stressant.

L'Observatoire a donc organisé :

- des stages catégoriels (COPsy, CPE, Docs, Non Titulaires, ...) mais aussi cette année un stage réunissant différents acteurs des équipes éducatives dans les établissements afin de mieux cerner les problèmes et amorcer des solutions.

- des stages disciplinaires : stage langues vivantes (étrangères et régionales), stage histoire géographie, stage en-

Un interlude ensoleillé



Elle aura finalement préféré le bleu translucide des lagons à la variété de nos criques et anses bretonnes aux eaux turquoises. Elle choisit donc le beurre de karité plutôt que le beurre demi-sel et la fragile fleur de tiaré plutôt que nos vigoureux pissenlits. Christelle Carnet a demandé et obtenu sa

mutation en Polynésie Française, dans un lycée de Tahiti, et en une douzaine d'années de présence à nos côtés au S3, c'est bien la première faute de goût que nous ayons à lui reprocher !

Professeure-documentaliste à la cité scolaire Brocéliande de Guer, Christelle est une commissaire-paritaire et une militante précieuse, perspicace et opiniâtre. Avec elle, le S3 est toujours en pointe pour mener les luttes en faveur des personnels non-titulaires qu'elle a toujours su renseigner, aider et défendre. Elle a veillé aussi à la défense du métier d'Enseignant(e) Documentaliste et à la reconnaissance de son importance dans les établissements comme de ses spécificités. Enfin, Christelle assure depuis quelques années les fonctions de directrice de publication du SNES-BRETAGNE.

Toutes ses compétences mais aussi sa bonne humeur et son humour vont manquer au S3. C'est pour cela que, même si toute l'équipe est très heureuse pour elle, nous lui disons : « ta place sera toujours parmi nous dans quatre ans ». Car c'est sûr, Christelle, nous pensons tous au S3 que tu porteras toujours mieux le drapeau du SNES que le paréo polynésien...

Alors : PĀRAHI ĀRAUA'E *, Christelle !

Le secrétariat académique

*au revoir, à bientôt

Bilan financier 2011-2013

Dépenses	2010 - 2011	2011- 2012	
Personnel	43 813,00 €	31 183,00 €	-40,50%
Salaires	29 954,00 €	18 332,00 €	
Charges	13 859,00 €	12 851,00 €	
Local	9 320,00 €	9 509,88 €	+2,00%
Fonctionnement	7 736,00 €	8 436,00 €	
Entretien	1 584,00 €	1 004,00 €	
Machines (contrats et entretien)	13 609,00 €	16 117,88 €	+15,57%
Fournitures	4 590,00 €	1 393,00 €	
Informatique	79,00 €	91,00 €	
Versements internes	367 684,00 €	370 980,00 €	+0,89%
S2	24 721,00 €	25 236,00 €	
22	4 788,00 €	4 868,00 €	
29	8 528,00 €	8 622,00 €	
35	6 608,00 €	6 802,00 €	
56	4 797,00 €	4 944,00 €	
FSU	2 945,00 €	2 912,00 €	
Fsu 29	1 586,00 €	1 508,00 €	
Fsu 35	1 359,00 €	1 404,00 €	
Cotisations part S4	340 018,00 €	342 832,00 €	
Retraités	16 231,00 €	27 678,00 €	
Actifs	323 787,00 €	315 154,00 €	
Fonctionnement (Permanence, affranchissement, téléphone, envois de sms, internet)	37 129,00 €	40 428,00 €	+8,16%
Publication	40 550,00 €	36 419,00 €	-11,34%
Actions	14 201,00 €	31 281,00 €	+54,60%
Frais militants (CAPA, déplacements, stage, etc.)	13 819,00 €	21 106,00 €	
Manifestation	382,00 €	10 175,00 €	
Banques	5 418,79 €	3 884,47 €	
Total dépenses	536 393,79 €	541 287,23 €	+0,90%

Recettes

Cotisations	514 568,00 €	517 914,00 €	+0,65%
Banques (intérêts)	578,00 €	110,00 €	
Total recettes	515 146,00 €	518 024,00 €	+0,56%

Bilan	-21 247,79 €	-23 263,23 €
-------	---------------------	---------------------

Texte d'orientation d'Unité et Action

Un syndicalisme offensif, pour savoir rassembler, s'opposer et ouvrir des perspectives !

Le SNES et la FSU ont combattu sans relâche la politique de casse du service public et la vision libérale des gouvernements de droite qui se sont succédé depuis 10 ans. Par des mobilisations fréquentes et une action continue, ils ont contribué à l'avènement d'un contexte nouveau, plus favorable à l'école, mais dans lequel le risque de déception est grand face aux attentes nombreuses des personnels.

Dans la fonction publique, la Modernisation de l'Action Publique succède à la RGPP, mais au-delà des mots, la politique de réduction des dépenses publiques est la même. Si l'Éducation échappe aux suppressions de postes, c'est au prix de coupes encore plus importantes dans les autres secteurs. **Pour nous, les services publics ne doivent pas être considérés comme une charge mais comme une chance, un levier important pour favoriser le lien social et lutter contre les inégalités.**

La mobilisation et la grève du 31 janvier dernier ont conduit à l'abrogation de la journée de carence, mais le pouvoir d'achat de l'ensemble des fonctionnaires ne cesse de se dégrader et les 5 milliards d'euros d'économies à réaliser en 2014 n'augurent rien de bon pour les négociations à venir.

Dans l'Éducation, au-delà des suppressions de postes et de la recherche d'économies budgétaires, c'est bien une conception libérale de l'école qui était à l'œuvre depuis la loi Fillon de 2005. Du socle commun à l'évaluation par le chef d'établissement, en passant par la réforme du lycée, la suppression de la carte scolaire ou celle de la formation initiale... les attaques n'ont pas cessé, avec la volonté de construire une école à plusieurs vitesses, en renonçant explicitement à l'objectif d'accompagner le plus grand nombre d'élèves au plus haut niveau de qualification. Il s'agissait bien de mettre en place des établissements autonomes, pilotés par des chefs d'établissements managers, dans le cadre d'une concurrence généralisée.

Le SNES et la FSU ont dénoncé cette conception de l'École et la vision de la société qui en découle, ils ont contribué, par les grèves et les manifestations régulières menées pendant des années, à faire de l'École un des principaux enjeux des élections de 2012. Si la défaite de N. Sarkozy a permis d'obtenir l'abandon immédiat de l'évaluation par le chef d'établissement et des suppressions de postes, nombreuses sont les réformes contestées qui perdurent, au premier rang desquelles le LPC et la réforme du lycée... La « refondation » de l'École était indispensable, mais faute d'une vraie volonté de considé-

rer l'éducation comme un investissement plutôt que comme une dépense, elle ne se donne pas les moyens de ses ambitions. Plus grave, certaines annonces de V. Peillon ont semblé aller dans le sens d'une primarisation du collège avec le recours notamment à la bivalence et aux compléments de service entre les degrés. Le SNES a pesé sur les négociations pour obtenir le retrait des dispositions les plus inquiétantes. C'est le cas dernièrement encore avec l'abandon dans l'avant-projet de loi de décentralisation du transfert des CIO et des missions des COPsy aux régions.

Dans l'académie, le SNES est présent dans toutes les instances paritaires, qu'elles concernent les carrières ou la politique éducative académique. Ses analyses sont écoutées et sa parole est une référence pour la profession. Le travail important fourni par les militantes et militants dans les instances départementales et académiques a permis tous les ans d'améliorer les conditions de rentrée et les situations personnelles de nombreuses et de nombreux collègues, malgré le contexte général très dégradé. Alors que les S2 multiplient les visites d'établissements pour aller à la rencontre des collègues, le S3 développe une politique de stages ouverts à toutes et tous pour permettre à chacune et chacun de prendre de la distance par rapport à un quotidien de plus en plus difficile. C'est aussi dans ce travail de réflexion avec les collègues que se construit le projet éducatif du SNES. Le S3 a aussi multiplié les conseils syndicaux sur des sujets précis et catégoriels. Par exemple, pour les nouveaux concours internes 2013 réservés aux non titulaires, nous avons permis aux collègues de se retrouver pour échanger sur les modalités de l'admissibilité et partager les expériences. L'enjeu principal de la rentrée et des années à venir va être le recrutement et l'accueil de nos jeunes collègues, avec la réforme de la formation initiale, les fonctionnaires stagiaires, les contractuels M2 et les EAP. Pour le SNES, on ne pourra maintenir l'attractivité de nos métiers que par une amélioration réelle de nos conditions de travail, ce qui passe aussi par la question de la revalorisation. Ces sujets ont été au cœur des revendications que le SNES a porté lors de la manifestation nationale pour l'Éducation le 6 avril à Paris avec la FSU.

Pour Unité et Action, notre syndicalisme doit continuer d'être offensif, pour savoir rassembler, s'opposer et ouvrir des perspectives, pour l'École et pour toute la société.

Nous remercions les camarades qui n'ont pu, faute de place, figurer sur la liste UA ainsi que ceux qui, pour des raisons diverses ont laissé leur place à de nouveaux candidats :

Anne Balliot, Stéphanie Bédelet, Christophe Birien, Joël Bouglouan, Gilles Calvez, Christelle Carnet, Jean-Luc Chalopin, Mickael Cochet, Nathalie Fouillard, Christelle Guiader, Dominique Landreau, Yvan Lourdais, Arnaud Molin, Baptiste Mouton, Alain Narme, Jean-Marc Nautré, Daniel Ravasio, Hélène Recoursé ...

Tous restent fidèles au SNES et à "Unité & Action".

Liste Unité & Action

- 1 - Le Paih Gwénaël - certifié - Mathématiques - Lycée Anita Conti - Bruz - 35
- 2 - Jamet-Madec Thérèse - certifiée - Espagnol - Lycée F. Le Dantec - Lannion - 22
- 3 - Cléry Jean-Marc - certifié - Philosophie - Lycée Chaptal - Quimper - 29
- 4 - Lalys Frédérique - certifiée - Histoire Géographie - Collège Jean Lurçat - Lanester - 56
- 5 - Mahéo Matthieu - certifié - Lettres modernes - Collège J.Monnet - Broons - 22
- 6 - Brun Brigitte - certifiée - Espagnol - Collège Martin Luther King - Liffré - 35
- 7 - Plé Vincent - certifié - Allemand - Lycée Anita Conti - Bruz - 35
- 8 - Ouvrard Christine - certifiée - Mathématiques - Lycée Victor Hélène Basch - Rennes - 35
- 9 - Mariteau Joël - certifié - Histoire Géographie - Lycée Freyssinet - Saint Briec - 22
- 10 - Renault Claudine - COPsy - CIO Nord - Rennes - 35
- 11 - Quidu Didier - certifié - Technologie - Collège le Landry - Rennes - 35
- 12 - Jacob Brigitte - certifiée - SVT - Collège du Gwer'halou - Callac - 22
- 13 - Demy Bruno - certifié - SVT - Collège Kerfontaine - Pluneret - 56
- 14 - Pucel Armelle - certifiée - Mathématiques - Collège de Kerzouar - St Renan - 29
- 15 - Melaine Philippe - certifié - SVT - Lycée Descartes - Rennes - 35
- 16 - Léaustic Philippe - agrégé - SVT - Lycée Colbert - Lorient - 56
- 17 - Martin Brigitte - agrégée - Anglais - Lycée Brizeux - Quimper - 29
- 18 - Moré Pierre-Yves - CPE - Lycée Victor Hugo - Hennebont - 56
- 19 - Hardy Thomas - certifié - Physiques Chimie - TZR - 35
- 20 - Cadiet Régis - certifié - Histoire Géographie - TZR - 35
- 21 - Lepage Christine - COPsy - CIO Dinan - 22
- 22 - Fournet Guénolé - ASEN - collège P. Brossolette - Bruz - 35
- 23 - Boedec Laurent - contractuel - SVT - Lycée J Brito - Bain de Bretagne - 35
- 24 - Renault Jeanine - retraitée - Rennes - 35
- 25 - Le Guellec Jean-Luc - certifié - SES - Lycée Rabelais - Saint Briec - 22
- 26 - Drider Khaled - certifié - Mathématiques - Collège Les Gayeulles - Rennes - 35
- 27 - Kervoelen Christian - agrégé - Histoire Géographie - Lycée F.Le Dantec - Lannion - 22
- 28 - Kervadec Anita - agrégée - Lettres modernes - Lycée Lesage - Vannes - 56
- 29 - Deredel Yann-Pier - certifié - Breton - Collège Herriot - Rostrenen - 22
- 30 - Gibert Françoise - certifiée - Histoire Géographie - Lycée Sévigné - Cesson - 35
- 31 - Rabat Fabrice - certifié - SVT - Collège Charles de Gaulle - Ploemeur - 56
- 32 - Gauvain Hervé - agrégé - Lettres modernes - Lycée La Fontaine des Eaux - Dinan - 22
- 33 - Le Goff Gaïd - certifiée - Sciences Physiques - Collège Jean Rostand - Muzillac - 56
- 34 - Pasquet Yves - certifié - Génie Mécanique - Lycée Thépot Quimper - 29
- 35 - Boscher Soizick - CPE - Collège Jean Monnet - Broons - 22
- 36 - Le Roy Youn - certifié - Mathématiques - Lycée Dupuy De Lôme - Brest - 29
- 37 - Ogier Solenne - COPsy - CIO Sud - Rennes - 35
- 38 - Bolzer Gilles - certifié - Histoire Géographie - Collège F.R.de Chateaubriand - Gourin - 56
- 39 - Lebredonchel Aurélie - certifiée - Lettres classiques - collège Mahatma Gandhi - Fougères - 35
- 40 - Cavey Jean-Charles - certifié - Génie Mécanique - Lycée Joliot Curie - Rennes - 35
- 41 - Carmès Michelle - certifiée - Espagnol - Lycée Rabelais - Saint Briec - 22
- 42 - Payen Michel - certifié - Technologie - Collège Thérèse Pierre - Fougères - 35
- 43 - Barrue Régis - certifié - Mathématiques - Lycée Jean Macé - Lanester - 56
- 44 - Lebreton Soazig - certifiée - Histoire Géographie - Collège Andrée Récipon - Orgères - 35
- 45 - Le Ninan Yann - certifié - Mathématiques - collège des Monts d'Arrée - Plounéour Ménez - 29
- 46 - Laborie Patricia - retraitée - Pontivy - 56
- 47 - Debretagne Olivier - agrégé - SVT - Lycée Savina - Tréguier - 22
- 48 - Gagnant Isabelle - certifiée - Education Musicale - Collège François Collobert - Pont de Buis-Les-Quimerch - 29
- 49 - Llavori Jean-Marc - certifié - Mathématiques - Collège G. Tillon - La Mézière - 35
- 50 - Moullec Anne-Marie - certifiée HCL - Histoire Géographie - Lycée de l'Harteloire - Brest - 29
- 51 - Lemonnier Yannick - certifié - Histoire Géographie - Collège Charcot - Saint Malo - 35
- 52 - Le Bourg André - retraité - Saint Malo - 35
- 53 - Thatje Julia - certifiée - Documentation - Collège Tanguy Prigent - Saint Martin des Champs - 29
- 54 - Petiteau Morgane - certifiée - Allemand - Lycée de Brocéliande - Guer - 56
- 55 - Lalys Alain - certifié - Physique Chimie - Lycée Bréquigny - Rennes -35
- 56 - Le Goff Sylvie - COPsy - CIO - Quimper - 29
- 57 - Gelati Thibaut - CPE - Collège Mahatma Gandhi - Fougères - 35
- 58 - Laborie Sylvia - certifiée - Documentation - Lycée Félix Le Dantec - Lannion - 22
- 59 - Moreau Erwan - certifié - Histoire Géographie - Collège Le chène vert - Bain de Bretagne - 35
- 60 - Bonnefon-Prudhomme Isabelle - certifiée - Lettres classiques - Lycée Le Dantec - Lannion - 22
- 61 - Moener Elisabeth - agrégée - Lettres modernes - Lycée de Cornouaille - Quimper 29
- 62 - Gianni Perrez - agrégé - Histoire Géographie - Lycée Victor Hélène Basch - 35

Société changée ?

Notre syndicat a, à juste titre, appelé en 2012, à battre Sarkozy mais les espoirs d'un changement sont vite couchés en cette première année de gouvernement Ayrault-Hollande : La réforme des retraites troisième phase est sur les rails : nous allons encore travailler plus longtemps, avec des retraites diminuées car les retraités coûtent trop cher !

Les salaires continuent de baisser avec l'augmentation des cotisations et la baisse programmée des allocations familiales (car deux salaires de profs = ménage aisé pour le gouvernement dans l'état actuel des propositions !)

Les politiques publiques se suivent et se ressemblent étrangement, la politique d'austérité sans cesse renforcée, fait ressurgir les vieux démons nationalistes, l'extrême droite est clairement en position de progresser encore et ce ne sont pas les affaires actuelles qui vont arranger la situation. L'heure est grave et le repli corporatiste plus que jamais dangereux. Nous devons lutter pour que personne ne se sente abandonné. L'école est au cœur des enjeux, des débats de cette période. A nous de faire des propositions concrètes susceptibles de redonner de l'espoir et de l'envie d'école.

L'école refondée ?

L'école devrait être au cœur des préoccupations du gouvernement, le bilan est vite fait : une loi suffisamment vague pour avoir les mains libres et agir par décret donc sans débat aucun, et essayer de passer en force, comme pour les rythmes scolaires ou encore les tentatives actuelles de régionalisation des services d'orientation. Des recrutements certes mais très insuffisants pour absorber l'augmentation des effectifs à la prochaine rentrée. Une formation certes mais sans pré-recrutements ou sous une forme très inadaptée à la préparation du métier avec des étudiants sommés de préparer de front concours et master, contraints de faire mal l'un et l'autre ... ou de se faire mal !

La réforme Chatel reste en place, les programmes sont inchangés, les conditions de travail toujours aussi insupportables. Les rythmes devaient enfin s'adapter à ceux des enfants et des adolescents mais là encore, on renvoie aux communes des charges insupportables sauf pour les plus riches et on laisse en plan les journées de forçats des élèves de collège ou de lycée. Changer les rythmes était aussi l'occasion - ou aurait dû être l'occasion - de revoir immédiatement et en même temps contenus et programmes. Et Peillon s'est bien gardé de nous demander, à la base dans les établissements scolaires, notre avis. Les vacances restent calquées sur les sports d'hiver (moins de 6% de la population).

Il y a un conseil des programmes mais à aucun moment on ne se demande si ce qu'on nous force à apprendre aux élèves est compatible avec leurs besoins, leurs capacités et leurs moyens... Les inspecteurs continuent de nous infantiliser... certains de leur impunité. Les chefs d'établissements, appliquent la nouvelle méthode de management, dirigent leur établissement comme une entreprise, nous en demandant de plus en plus, avec des emplois du temps où la réunionite aigüe devient la règle. Bref pour la hiérarchie tout va bien ...

Des jeunes éduqués ?

Les chiffres sont connus : 50% des enfants de cadres ont un diplôme supérieur ou égal à Bac +3 contre 10% des ouvriers... Ils sont constants voire, s'aggravent puisque les dernières enquêtes montrent une aggravation des inégalités. Ce sont ces faits qui doivent interroger notre pratique syndicale. Car le secondaire trie, les trois voies sont réservées à des classes sociales distinctes qui ne se mélangent pas.

Dès le collège, et ceci ne change pas, il y a le socle pour les uns et la culture pour les autres. Nous ne pouvons pas mettre en pratique d'autre pédagogie que celle du « gavage » car les programmes sont inadaptés, ils ne font pas appel à des méthodes actives mais à des méthodes passives ; les effectifs de classe, surchargés ne le permettent pas. « L'École du socle » est maintenue dans le projet de Loi Peillon, transformée en école du « socle de compétence, de connaissance et de culture ». C'est une machine de guerre pour la primarisation du collège et la disparition des enseignements disciplinaires. Un décret fixera la mise en place d'un cycle regroupant CM2 et 6ème accompagné d'un conseil pédagogique commun qui instaurera des « actions de coopération et d'échanges ». Combien de réunions supplémentaires ? Combien de compléments de service en primaire ? Combien de temps de concertation avec les collègues professeurs des écoles ? Que restera-t-il de notre statut ? Les compétences restent le maître mot au détriment des contenus et des disciplines et ce n'est pas l'ajout du mot « culture » qui fera disparaître « l'usine à cases » !

Notre syndicat doit être le fer de lance d'un secondaire pour tous. Nous devons mobiliser l'ensemble de la profession pour qu'enfin ces vrais problèmes soient mis sur le devant de la scène. Nous devons mobiliser l'ensemble des acteurs de l'école pour une remise en cause radicale de nos conditions d'enseignement : programmes, temps scolaire, méthodes, objectifs. Sans cela, nous perdons le sens de notre métier et l'appui de la nation.

Un syndicalisme unitaire et mobilisateur

Rien de bon ne sort de cette parodie de refondation de l'École, ni pour nos élèves, ni pour nous. Nous devons clairement nous y opposer ! Posons nos revendications dans les établissements Construisons l'unité de tous, construisons un front commun des organisations syndicales et d'abord dans la FSU, pour exiger :

- une formation continue pour tous
- un temps de concertation inclus dans les services,
- un travail en groupes restreints,
- une aide individualisée qui s'adresse aux élèves qui en ont besoin, et non à tous,
- des temps de cours et des temps de remédiation.
- une réelle consultation des personnels sur les programmes et la pédagogie

Nous devons nous opposer à toutes ces réformes qui ne visent qu'à faire des économies, à maintenir la domination des élites sur la société par sa domination sur l'école !

Votez pour la liste Ecole Emancipée !

Liste École Émancipée

- 1 - Patrick Pierre, Lycée J. Cartier, St Malo, 35
- 2 - Valérie Le Calvez, Collège Paul Féval, Dol-de-Bretagne, 35
- 3 - Patrick Tarroux, Lycée Anita Conti, Bruz, 35
- 4 - Frédérique Monié, Lycée Hôtelier, Dinard, 35
- 5 - Michel Sicre, TZR, Lorient, 56
- 6 - Anne Morel, Lycée Kerneuzec, Quimperlé, 29
- 7 - Christophe Lemasson, Collège Beaufeuillage, Saint Brieuc 22
- 8 - Quentin Jaccomard , ASEN (à Bruz)
- 9 - Alain Le Roux, Collège Brocéliande, Guer, 56
- 10 - Stéphanie Chauvin, Collège Beg er Vil, Quiberon 56
- 11 - Véronique Heydon, Lycée Iroise, Brest, 29
- 12 - Eric Marsaud, collège Plancoët, 22
- 13 - Kevin Le Tetour, ASEN Lycée Coëtlogon, Rennes, 35
- 14 - Jean Pierre Lamour, Lycée Loudéac, 22
- 15 - Dominique Baudel, Lycée Brocéliande, Guer, 56
- 16 - Véronique Schersach, Lycée Kerraoul, Paimpol, 22
- 17 - Gilles Lucas, TZR, Rennes, 35
- 18 - Pierre Pilorgé, collège Beaufeuillage, Saint Brieuc 22
- 19 - Cécile Paillot, collège Paul Féval, Dol de Bretagne, 35
- 20 - Patrick Gaudichon, Lycée Jean Macé, Rennes, 35
- 21 - Serges Fougères, collège Plancoët, 22
- 22 - Jean Mauvoisin, collège Bellevue, Redon, 35
- 23 - Patrick Heydon, Lycée de l'Elorn, Landerneau, 29
- 24 - Edouard Descottes, Lycée Jean Macé, Rennes, 35
- 25 - Stéphane Tanguy, Collège le Vizan, Guipavas, 29
- 26 - David Bensoussan, Lycée Chateaubriand, Rennes, 35
- 27 - Géraldine Maigné, lycée Kerraoul Paimpol
- 28 - Manuel Pizzaro, collège Emile Zola, Rennes, 35

Modalités de vote



✓ Si vous êtes dans un S1 qui organise le vote

Vous votez (si vous êtes à jour de votre adhésion à la date du scrutin) sur le rapport d'activités et le rapport financier du secrétariat académique et pour une liste (UA ou EE) de 62 candidats. Le vote doit être organisé par les syndiqués dans chaque S1. Si vous n'êtes pas en établissement, adressez votre vote à la section académique, sous double enveloppe en indiquant sur l'enveloppe postale « Élections ».

✓ Si vous êtes « isolé(e) » (retraité(e), en congé, etc.)

Vous procédez aux mêmes opérations que celles décrites ci-dessus, mais vous envoyez votre double enveloppe à l'adresse suivante :

SNES - 24 rue Marc Sangnier 35200 Rennes

en mentionnant « Élections » sur l'enveloppe extérieure.

Calendrier du vote du

13 AU 31 MAI 2013

ATTENTION :

**dans la même période,
élections départementales dans le 35
du 13 au 31 mai
et élections départementales dans le 22
du 20 mai au 3 juin.**



Bulletin de vote Elections académiques

Vote sur le rapport d'activité

Pour Contre Abstention

Vote sur le rapport financier

Pour Contre Abstention

Vote sur les déclarations d'orientation et listes

Unité & Action École Émancipée

C'est quoi la CA du SNES ?

La CA (commission administrative) académique est réunie au moins une fois par trimestre à Rennes, sur une journée. Elle compte 31 membres titulaires et autant de suppléants. Le secrétariat académique, dans son rôle exécutif, rend compte de ses actions et anime les débats. Les discussions portent sur la politique gouvernementale, la politique éducative, la situation des établissements, les attentes des collègues, les évolutions de nos métiers, les questions relatives à la gestion des personnels. Les problématiques d'actions occupent une grande partie de nos travaux. Quelles modalités d'actions efficaces et lisibles proposer pour contrer la politique d'austérité qui se poursuit dans les services publics ? Comment mobiliser et entraîner la profession ? La CA académique peut tout à la fois mandater le secrétariat académique avant une instance nationale du SNES et décider d'actions académiques plus spécifiques.



SNES Bretagne n°107 - Avril 2013

Publication du Syndicat National des Enseignements du Second degré
24, rue Marc Sangnier - 35200 Rennes Tél. : 02 99.84.37.00 - Fax : 02 99.36.93.64
s3ren@snes.edu - www.rennes.snes.edu

Directrice de la publication : Christelle Carnet - Réalisation / PAO : Guénola Vappreau
CPPAP : 1115 S 05594 - Impression : GPO Thorigné - Fouillard.
Imprimé sur papier aux normes PEFC et FSC Développement durable